

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26089045***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 JUL. 2026**MIRACAMIT WALLON**

Greffe

N° d'entreprise : **0427 615 689**

Nom

(en entier) : **LE MOULIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DE SAINT MICHEL 1 à 1360 PERWEZ****Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'an 2026, le 29 mai, au siège social à Perwez, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société LE MOULIN SA. La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence de Madame DENIS Yanna.

Madame La Présidente expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

5°_ Renouveaulement des mandats des administratrices.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour.

5°_ Renouveaulement des mandats des administratrices

A l'unanimité, l'Assemblée Générale

renouvelle les mandats d'administrateurs au 09/05/2025 :

•Mme Denis Yanna,

•Mme Carballo Verane,

renouvelle le mandat d'administrateur délégué de Mme Denis Yanna au 09/05/2025

et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2030 soit le 09/05/2030.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 12 heures.

Suit la signature,

L'administratrice Déléguée,

Yanna DENIS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).